

académie
Rennes

direction des services
départementaux
Finistère
Éducation
nationale

Cabinet

T 02 98 98 98 08

F 02 98 98 98 09

Ce.cab29@ac-rennes.fr

1 Boulevard du Finistère
CS 45033
29558 Quimper
cedex 9

www.ac-rennes.fr

L'Inspectrice d'académie - Directrice académique des
services départementaux de l'Education nationale

à

L'intersyndicale SNUIPP-FSU/CGT Educ'action/Sud
Education/SNUDI-FO/SGEN-CFDT

Quimper, le 23 mars 2020

Madame Manuel,

Par courrier en date du 20 mars dernier, vous m'avez demandé, au nom de l'intersyndicale 1^{er} degré, d'accepter de reporter les procédures d'affectation en 6^{ème} et les saisies sur Affelnet qui en découlent.

Monsieur le Ministre a confirmé que la préparation de la rentrée 2020 poursuivait son cours selon le calendrier arrêté nationalement, la dématérialisation permettant le dialogue entre les acteurs de l'Éducation nationale et les parents d'élèves via les outils numériques mis à disposition.

Je vous précise que le calendrier des opérations d'affectation est arrêté académiquement dans un cadrage national. Il ne m'appartient donc pas de déroger à cette organisation.

La Division des élèves est mobilisée durant cette période de travail à distance pour accompagner les directeurs d'école dans la résolution des situations qui resteraient en souffrance dans ces circonstances inédites.

Vous remerciant pour la mobilisation quotidienne exprimée par les personnels que vous représentez, je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes meilleures salutations.



Caroline LOMBARDI-PASQUIER